



VILLE
D'OLONZAC en MINERVOIS
34210 HÉRAULT

Département de l'HERAULT
Arrondissement de BEZIERS
Commune d'OLONZAC

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 Janvier 2024

Délibération N° 2024-06

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt trois janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire sous la présidence de M. Luc LOUIS, Maire.

Etaient présents : L. LOUIS, G. NICKLES, B. FALCOU, JY DUFAUD, MJ. FOUQUET, JA. PUJOL, S. SAMPIETRO, C. VORDY, C. BESSIEUX, J. MOLIERE, M. MAYNADIER, B. ORTIZ, A. REMY, N. PECH, A. MOLINA, L. DEPAUW, N. HÉRÉDIA et R. KERKHOF

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Absent excusé :

Pouvoir : N. ALBIGES a donné pouvoir à B. FALCOU

Secrétaire de séance : MJ. FOUQUET

Objet : Approbation de la décision 2023-03 de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la décision 2023-03 (Contrat « SMACL Assurances »).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Confirme avoir été informé.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

A Olonzac,
Le 24 Janvier 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME

Certifié exécutoire,


Le Maire,

Luc LOUIS